



Procès-verbal

Commission Fédérale de l'Engagement

Réunion du :	Mardi 2 décembre
À :	15h – 18h – FFF
Présents :	MMES. Hélène Schrub, Amel Bouzoura, Béatrice Clavel-Inzirillo, Catherine Moyon de Baecque MM. Alexandre Mulliez, Philippe Gallé, Gérald Simon, René Latapie, Jérôme Belaygue, JB Moles, Michel Raviart, Antonio Teixeira, Pascal Tranquille,
En visioconférence :	MME. Pascale Evain MM. Guy Glaria, Pascal Parent, Pascal Rigo
Excusés :	MMES. Delphine Benoit, Véronique Lainé, Joëlle Monlouis, Cécile Ottogalli MM. Sylvain Grimault, Pierre Guibert, Guillaume Naslin
Assistent à la séance :	MME. Margaux Bouche MM. Maxime De Barrau, Hubert Fournier, Guillaume Naslin, Matthieu Robert, Thomas Seillé

1. Ouverture de la séance – Hélène Schrub

Hélène Schrub ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres. Elle rappelle l'ordre du jour de la réunion ainsi que le cadre général des travaux de la Commission.

Elle souligne qu'il s'agit de la dernière Commission Fédérale de l'Engagement avant l'Assemblée fédérale prévue le 13 décembre. L'Engagement y occupera une place renforcée, avec une prise de parole dédiée et la diffusion d'une vidéo de valorisation des actions mises en œuvre durant la saison écoulée, également reprises au sein du rapport d'activités de la FFF qui y consacre onze pages. Elle rappelle que l'Engagement constitue un volet structurant de la politique fédérale.

Jean-François Vilotte prend ensuite la parole et indique que la Fédération sort d'une séquence particulièrement dense, marquée notamment par la Conférence nationale du football amateur. Il précise que cette conférence doit permettre de structurer les orientations à venir pour le football amateur, selon une trajectoire de programmation pluriannuelle. Il affirme que, même en cas de crise, la Fédération respectera les engagements budgétaires annoncés. Il revient également sur le petit-déjeuner presse



consacré à l'impact sociétal du football dont les retombées médiatiques ont été notables au regard notamment de la place du football dans les territoires. Il souligne le caractère original de ces données ainsi que la responsabilité particulière qui découle de cette position centrale du football dans la société.

2. État d'avancement des actions menées par la Direction de l'Engagement – Amel Bouzoura

Amel Bouzoura présente un état d'avancement des actions conduites par la Direction de l'Engagement. Elle précise qu'elle invitera les co-président(e)s de comités à s'exprimer à l'issue des différents points d'actualités.

S'agissant du catalogue de l'Engagement, elle indique que celui-ci a été mis à jour et transmis aux Ligues le 27 octobre 2025, puis aux Districts le 7 novembre 2025. Cette nouvelle version prévoit une augmentation du droit de tirage pour certains dispositifs ainsi que l'intégration de nouvelles associations partenaires, y compris lorsque leurs prestations ne font pas l'objet de financements directs par la Fédération. Elle insiste sur l'enjeu d'une appropriation de ce catalogue par les territoires, en lien avec les référents Engagement.

Concernant les visites des Ligues, un calendrier de déplacements est établi entre décembre 2025 et mars 2026. Ces journées sont construites autour d'un temps de travail consacré au plan régional d'Engagement le matin, suivi l'après-midi de présentations de dispositifs de terrain, notamment dans des clubs ou structures locales. L'objectif est de rencontrer environ la moitié des Ligues métropolitaines avant la fin de la saison.

Thomas Seillé revient sur la publication, le 26 novembre 2025, de la cinquième édition du Panorama sociétal réalisé conjointement par la FFF et le Fondation du Football. Il précise que cette édition repose sur deux enquêtes distinctes. La première s'appuie sur les données issues de Footclubs via la prise de licence, avec un taux de réponse de plus de 70% des clubs actifs. La seconde repose sur la méthodologie habituelle du Fondation, fondée sur un panel de clubs habituellement plus engagés. Le Panorama traite de cinq thématiques majeures présentées dans le diaporama et comporte vingt-six chiffres clés permettant de mesurer la réalité sociétale du football en France.

Il annonce à cette occasion le lancement officiel de Foot Impact, l'observatoire sociétal du football, rattaché à la Commission Fédérale de l'Engagement. Cet observatoire a pour missions principales la collecte annuelle de données et la production d'un rapport d'impact du football, ainsi que la réalisation d'études thématiques approfondies. La mise en place d'un conseil scientifique est également présentée.

Amel Bouzoura propose que ce sujet fasse l'objet d'un temps dédié lors de la prochaine Commission afin de définir collectivement les thématiques de recherche prioritaires et les partenariats méthodologiques à mobiliser, notamment avec des organismes de recherche.

Jean-François Vilotte souligne que les chiffres présentés demeurent particulièrement marquants. Il insiste sur la nécessité pour les acteurs fédéraux de s'approprier ces indicateurs afin de les faire vivre dans le



temps et d'en suivre les évolutions. Il rappelle que le football reste une pratique accessible et salue la richesse des travaux réalisés, notamment ceux portés par Béatrice Clavel.

Thomas Seillé indique qu'un rapport consacré spécifiquement à l'Engagement est intégré au rapport d'activités de la Fédération. Ce document retrace les avancées et événements marquants de la saison 2024-2025 et sera valorisé lors de l'Assemblée Générale du 13 décembre, notamment à travers la diffusion d'une vidéo.

Il indique par ailleurs que la procédure de vérification AFNOR 2025 arrive à son terme. Trente-sept déclarations ont été auditées depuis la mi-octobre. Les résultats seront partagés en amont de l'Assemblée Fédérale du 13 décembre.

Travaux menés avec la Direction Technique Nationale

Lionnel Ducloz présente les travaux menés par la Direction Technique Nationale. Il indique que le plan d'Engagement a été intégré aux cahiers des charges des structures fédérales et que des accompagnements sont proposés aux équipes techniques régionales. Plusieurs thématiques sont traitées, notamment, la neutralité, la mixité, la lutte contre les violences, le climat des rencontres et les enjeux environnementaux. Le déploiement de modules de formation en e-learning est en cours, avec un suivi des attestations de participation mis en place à l'issue de certaines formations. L'objectif est notamment de former l'ensemble des collaborateurs des ETR à la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Des échanges portent ensuite sur la mixité, avec l'organisation d'un séminaire interligues en collaboration avec Nicole Abar, ainsi que sur la structuration des priorités fédérales en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. Les travaux relatifs au « parafoot » et au « parafoot adapté » se poursuivent.

Philippe Gallé s'interroge sur l'articulation entre les pratiques dites « handis », le « foot loisir » et le « foot santé ». Amel Bouzoura et Lionnel Ducloz rappellent la nécessité de ne pas réduire ces pratiques à une approche exclusivement sanitaire, tout en soulignant l'intérêt de synergies entre les commissions. Pascal Parent évoque notamment la pratique du football amputé, interrogeant la possibilité de passerelles entre les fédérations délégataires. Il est rappelé que ces pratiques relèvent du cadre de la Fédération Française Handisport.

Gérald Simon demande des précisions sur les outils relatifs à la neutralité, et ce qu'ils recouvrent exactement. Matthieu Robert précise qu'il s'agit de guides, fiches pratiques et modules e-learning destinés à aborder ces sujets de manière apaisée et pédagogique.



3. Tour de table des comités thématiques – co-président(e)s des comités

3.1. Axe – Lutte contre les violences et les discriminations

Hélène Schrub rappelle, en préambule, les récents faits de violences survenus à Nice et exprime l'indignation de la Commission ainsi que sa solidarité avec la LFP et le club concerné.

S'agissant de l'axe relatif à la lutte contre les violences et les discriminations, Amel Bouzoura rappelle l'entrée en vigueur, depuis le 19 novembre 2025, de l'obligation d'affichage des dispositifs de signalement du ministère des sports dans l'ensemble des établissements sportifs. Elle précise que cette obligation vise à renforcer la visibilité des outils de prévention, d'orientation et d'accompagnement des victimes et des témoins.

Elle annonce la mise en place de nouveaux partenariats associatifs, notamment avec l'association e-Enfance (3018) et la Fondation Thuram. Ces partenariats viennent compléter le dispositif existant et s'inscrivent dans une volonté de s'appuyer sur des associations reconnues dans la lutte contre le harcèlement et les violences. Jean-François Vilotte souligne à ce titre l'efficacité et la crédibilité de l'association e-Enfance, particulièrement efficace en matière de protection des individus sur les réseaux sociaux et apportant un réel soutien aux victimes.

Amel Bouzoura indique également que plusieurs actions de sensibilisation et événementielles sont reconduites et renforcées, notamment le tournoi de la Fraternité et le tournoi des Fiertés, ainsi que des actions spécifiques liées à la lutte contre les comportements haineux dans les stades.

Jean-François Vilotte en profite pour évoquer la situation de l'Institut National du Football. Il annonce une évolution de son organisation et de son management. Il est ainsi procédé à la création d'un binôme composé d'un chef d'établissement, responsable du suivi global des jeunes, et d'un directeur des études footballistiques. Cette réforme vise à renforcer la prise en charge éducative et humaine des jeunes pensionnaires.

Hubert Fournier salue cette réforme qu'il qualifie d'innovante, rappelant que l'INF accueille environ quatre-vingts jeunes filles et garçons et que la charge de management assumée par une seule personne était devenue trop importante. Il indique que cette organisation sera expérimentée pendant six mois avant d'envisager son éventuelle généralisation à d'autres structures fédérales. Catherine Moyon de Baecque souligne la pertinence et la qualité de cette évolution.

Amel Bouzoura rappelle ensuite les travaux menés autour de l'Observatoire des Comportements. Elle précise que les données actuellement recueillies restent en-deçà de la réalité des situations et que l'outil doit être renforcé afin de mieux refléter les faits observés sur le terrain. Dans le cadre des engagements pris par le Président Philippe Diallo, un dispositif d'observation des matchs sensibles est mis en place, associant des représentants fédéraux, un représentant de la commission des délégués et un représentant associatif, selon un principe de croisement des regards.



JB Moles revient sur les deux années d'existence du Comité de Lutte contre les Violences et les Discriminations. Il souligne le chemin considérable parcouru, dans un contexte où rien n'était écrit d'avance. Il estime que les indicateurs parlent aujourd'hui mieux que les discours et rappelle que la FFF est désormais invitée dans des colloques de référence sur ces sujets, là où elle était auparavant absente. Il évoque l'organisation du tournoi de la Fraternité, la Semaine du respect et le développement du tournoi des Fiertés, qu'il considère comme une pierre angulaire de la suite des travaux. Il regrette toutefois le manque de « rôles models » mais souligne que des avancées concrètes ont été franchies, notamment dans le rôle de l'arbitrage, passé d'une intention déclarative à des actes opérationnels.

Il précise qu'un travail est engagé avec Lionel Ducloz sur la création d'un module de formation dédié aux arbitres. Il évoque enfin les travaux en cours relatifs aux protocoles concernant les personnes intersexes et transgenres, en soulignant la prudence nécessaire au regard des contextes internationaux, notamment au niveau de l'UEFA et de la FIFA. Il alerte sur un climat social dégradé, marqué par une augmentation des violences, des actes racistes et LGBTIphobes et un sentiment d'insécurité croissant, rappelant que « l'on joue comme l'on vit » et que le football, en tant que vecteur social majeur, se doit d'apporter une réponse.

Sur le sujet de la lutte contre les violences, Antonio Teixeira indique que ces enjeux ont fait l'objet de sensibilisations auprès des présidents de Ligues. Il mentionne le développement d'outils, notamment autour de l'arbitrage, expérimentés sur différents territoires. Il souligne l'intérêt des échanges menés dans les clubs et rappelle que l'Observatoire des comportements constitue un outil pour objectiver les situations, même lorsqu'il met en lumière les marges de progression.

Plusieurs interventions soulignent la nécessité de bâtir une campagne de communication marquante et positive. Pascal Tranquille attire l'attention sur le fait que les messages ne doivent pas se focaliser uniquement sur l'arbitrage mais concerner l'ensemble des acteurs, éducateurs et joueurs compris, en association avec les pouvoirs publics. Hélène Schrub précise que le concept de la campagne est en cours de finalisation et que l'ensemble des acteurs du football y sera pleinement associé.

Béatrice Clavel salue la qualité et l'ampleur du travail présenté. Elle interroge l'appropriation de l'Observatoire par les acteurs de terrain et souligne l'importance d'un accompagnement non exclusivement disciplinaire, citant l'exemple de certaines Ligues ayant mis en place des organes d'accompagnement dédiés. Jean-François Vilotte abonde dans ce sens, rappelant que le groupe de travail travaille à la fois sur l'ergonomie de l'outil, la qualité des données saisies et leur exploitation, afin de permettre une meilleure analyse, un suivi dans le temps et un accompagnement ciblé des clubs et territoires en difficulté. Il félicite enfin les co-président(e)s des comités pour la qualité du travail collectif engagé, associant élus et personnalités qualifiées, et souligne que cette démarche produit des propositions solides et structurantes.



3.2. Axe – Inclusion, insertion et solidarité

Matthieu Robert présente les travaux menés au titre de l'axe relatif à l'inclusion, à l'insertion et à la solidarité. Il indique que le dispositif « Du Stade vers l'Emploi » se poursuit et bénéficie d'un appui renforcé, notamment à travers la signature d'une convention avec France Travail le 27 novembre 2025. Amel Bouzoura précise que, depuis 2023, plus de six mille personnes ont accédé à un emploi ou une formation via l'organisation de Stades vers l'Emploi.

Il est également annoncé l'organisation, en mai 2026, d'un projet « Foot vers l'Emploi » au Centre National du Football, visant à expérimenter de nouvelles formes de mise en relation entre les compétences acquises dans le cadre de la pratique sportive et les attentes du monde professionnel, notamment à travers la reconnaissance de certifications de compétences.

Les actions des éducateurs socio-sportifs sont valorisées, tout comme la mobilisation nationale dans le cadre du TéléthonFoot 2025. Béatrice Clavel rappelle la participation de la Fédération au lancement du Téléthon à France Télévisions et souligne l'importance de montrer que le football peut être accessible aux personnes atteintes de maladies rares, en adaptant les pratiques et en produisant des images valorisant ces engagements.

Pascal Tranquille indique que ces sujets d'inclusion et de solidarité sont ceux qui parlent le plus sur les territoires, en particulier sur les dimensions caritatives et d'engagement local, telles que les opérations *Octobre rose* ou *Movember*, qui mériteraient d'être davantage mises en avant. Amel Bouzoura rappelle qu'une stratégie solidaire a été définie en mars dernier, identifiant notamment un axe prioritaire autour de la précarité alimentaire.

3.3. Axe – Mixité et féminisation

Margaux Bouche présente les actions menées au titre de l'axe 4 relatif à la mixité et à la féminisation. Elle revient notamment sur les actualités récentes et notamment les actions conduites lors du Salon des Maires, la signature d'une convention avec l'Association des Maires de France, le lancement du MOOC « Égalité en mouvement » le 19 novembre, ainsi que sur l'organisation de la Conférence nationale du 22 novembre au cours de laquelle plusieurs engagements structurants ont été annoncés. Elle annonce également l'organisation, au cours du mois de mars prochain, d'un séminaire qui se tiendra au siège de l'UNESCO, à destination des femmes dirigeantes.

Pascale Evain souligne que ces actions s'inscrivent dans une feuille de route désormais plus claire, avec un accent particulier mis sur l'accompagnement des dirigeantes et l'objectif de parité dans les comités directeurs des Ligues à horizon 2028. Elle évoque les échanges prévus lors du séminaire de mars et le développement d'outils pédagogiques, notamment via le Programme Éducatif Fédéral.

Des échanges ont lieu autour de la représentation des femmes dans les instances, Amel Bouzoura indique que la part des femmes dans les comités directeurs dans les districts s'établit autour de 19 %, 25% pour les



Ligues. Il est rappelé que des objectifs intermédiaires de progression ont été fixés pour les Ligues et pourraient être déclinés pour les Districts.

3.4. Axe – Enjeux environnementaux

Thomas Seillé présente les avancées de l'axe consacré aux enjeux environnementaux. Il rappelle que ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la stratégie environnementale fédérale structurée autour de cinq priorités. Il indique que plusieurs chantiers sont engagés, parmi lesquels une étude de vulnérabilité liée au changement climatique, un audit des infrastructures en matière de sobriété énergétique, ainsi qu'une étude sur la biodiversité menée sur le site du Centre National du Football.

Il remercie Dimitri Regnier pour son implication dans le déploiement de ces travaux. Jean-François Vilotte mentionne, à titre comparatif, des chiffres issus de travaux du Shift Project, indiquant que l'empreinte carbone moyenne par licencié est estimée à environ 0,75 tonne pour le football, contre 1,2 tonne pour le rugby, tout en rappelant que la moyenne nationale se situe autour de dix tonnes par personne.

Michel Raviart a souhaité apporter plusieurs précisions et nuances. Il a d'abord rappelé que la Fédération travaillait activement sur la décarbonation des pratiques et l'économie circulaire, soulignant que les travaux allaient au-delà de la seule problématique des déplacements.

4. Politiques environnementales et Coupe du monde 2026 – Charlotte Logeais et Michel Raviart

Hélène Schrub rappelle que les comités sont attendus sur leur capacité à formuler des propositions en lien avec l'actualité, et que la Coupe du Monde 2026 doit être utilisée comme un levier pour mettre en valeur les engagements environnementaux de la Fédération.

Michel Raviart présente les enjeux environnementaux liés à la Coupe du monde 2026 en commençant par un état des lieux des principaux impacts environnementaux associés à l'organisation d'un grand événement sportif international. Cette première partie permet d'objectiver les problématiques, notamment en termes de déplacements, d'empreinte carbone et de mobilisation des ressources.

Dans un second temps, il aborde les leviers d'actions mobilisables par la FFF afin de limiter ces impacts. Ceux-ci sont structurés autour d'une double entrée, distinguant les actions à destination des supporters et celles portées par la délégation de l'Equipe de France. Cette approche met en lumière la complémentarité entre responsabilité individuelle et responsabilité organisationnelle dans la prise en compte des enjeux environnementaux.

Jean-François Vilotte souligne la nécessité de travailler de manière transversale avec l'ensemble des directions afin de rendre ces propositions opérationnelles, notamment concernant les fan zones, les achats responsables et les goodies.



Plusieurs échanges portent sur les dispositifs de co-visionnage, présentés comme une alternative aux déplacements et comme un levier de réduction de l’empreinte carbone tout en favorisant le lien social.

Thomas Seillé appuie la double vertu du co-visionnage : c'est une alternative pour éviter les longs voyages, et cela permet d'éviter le visionnage isolé devant un écran, qui implique une empreinte carbone non négligeable (documentée par la réalisation du bilan carbone d'un match de l'Équipe de France en juin 2022).

Jean-François Vilotte ajoute que le coût élevé des déplacements et des hôtels pour la Coupe du Monde 2026 est un facteur qui limitera naturellement les déplacements de masse.

Pascal Rigo propose d'imaginer des séances de diffusion des matchs en lien avec un réseau de salles de cinéma (ciné-foot), une initiative déjà lancée par le Paris FC, comme lieu de rassemblement alternatif.

Jean-François Vilotte juge la proposition intéressante pour certains matchs, mais insiste sur le besoin de rassemblement et de fête que seules les Fan Zones classiques peuvent offrir lors des matchs de l'Équipe de France.

Lionnel Ducloz suggère de développer une modélisation et des fiches pratiques (déjà faites pour les Jeux Olympiques) pour aider les clubs amateurs qui organisent spontanément des visionnages, en veillant à ce qu'ils soient le plus inclusifs possible. Jean-François Vilotte conclut cet échange en insistant sur la nécessité de ne pas donner le spectacle de l'excès et de préserver un caractère festif.

Gérald Simon soulève la question des collaborations européennes sur les enjeux environnementaux. Jean-François Vilotte confirme l'existence de groupes de Travail à l'UEFA et la FIFA, soulignant que la FFF doit avoir une attitude exemplaire compte tenu du contexte international.

Michel Raviart insiste sur la nécessité d'engager la FFF autour d'initiatives concrètes, et partage l'avis sur la nécessité de la transversalité.

5. Présentation de la stratégie RSE « 1TEAM » de la Ligue de Football Professionnel – Jérôme Belaygue

Jérôme Belaygue présente la stratégie de responsabilité sociétale « 1TEAM » portée par la Ligue de Football Professionnel. La nouvelle marque « 1TEAM » est présentée comme un symbole visant à affirmer l'unité du football professionnel dans son engagement sociétal. L'ambition est de faire du football professionnel un levier d'impact sociétal positif, en mobilisant son écosystème au service d'une société plus inclusive, d'un sport plus responsable et d'un engagement collectif durable. Il expose les grands axes de cette stratégie, lesquels reposent sur un accompagnement incitatif des clubs professionnels afin de structurer leur démarche RSE au-delà de l'équipe première.



Ces axes se déclinent en quatre piliers principaux. Le premier concerne le football inclusif, visant à promouvoir un sport tolérant et sans discrimination. Le deuxième pilier est dédié au football solidaire, valorisant le sport comme levier de transformation sociale. Le troisième se concentre sur la santé en action, en mobilisant l'impact du football pour relayer des messages de santé publique et de prévention. Enfin, le quatrième pilier porte sur le football durable, cherchant à réduire l'impact environnemental du sport et à encourager la transition écologique.

Il précise que la LFP compte aujourd'hui vingt-trois structures associatives ou fondations rattachées aux clubs et que son action vise prioritairement à harmoniser et structurer les pratiques à l'échelle nationale.

Hélène Schrub salue une stratégie complète, estimant qu'elle pousse les clubs à progresser tout en identifiant leurs points de blocage. Plusieurs intervenants soulignent les synergies existantes entre les démarches de la FFF et celles de la LFP.

6. Présentation du projet de stratégie « handicap et accessibilité » de la FFF et échanges

La Direction de l'Engagement présente le projet de stratégie fédérale en matière de handicap et d'accessibilité. Le contexte général est rappelé, en insistant sur la conception de l'accessibilité comme un droit universel et un levier d'inclusion pour l'ensemble des publics.

La stratégie proposée s'articule autour de plusieurs axes visant à renforcer l'accessibilité des pratiques, des événements, des outils numériques et de l'organisation interne de la Fédération. Il est précisé que des conventions nationales avec la Fédération Française Handisport et la Fédération Française du Sport Adapté seront signées le 11 décembre, avec un renforcement du soutien financier jusqu'en 2028. Deux audits sont également annoncés, l'un portant sur le siège fédéral et l'autre sur le site de billetterie. La publication d'un guide handicap est prévue pour juin 2026.

Maxime de Barrau présente le projet de stratégie « Handicap et accessibilité ». Cette stratégie vise à structurer une approche globale de l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'écosystème fédéral. Elle intègre la question de l'accessibilité dans ses dimensions physiques, organisationnelles et informationnelles. Il met en avant la volonté de faciliter l'accès aux infrastructures, aux équipements et aux événements, tant pour les pratiquants que pour les spectateurs, bénévoles et encadrants en situation de handicap. Il souligne également l'importance de l'adaptation des parcours, des dispositifs d'accueil et des outils de communication afin de lever les freins persistants à la participation.

Ce projet de stratégie devra également intégrer une budgétisation et une programmation pluriannuelle, avant présentation pour validation au Comité exécutif de la Fédération.

Plusieurs échanges soulignent la nécessité d'inscrire ces actions dans la durée, notamment dans les Districts, où la mise en œuvre demeure plus complexe.



7. Questions diverses

Aucune question diverse n'est soulevée. Le procès-verbal de la réunion précédente est validé.

8. Calendrier et prochaines étapes

Les prochaines séances sont fixées au :

- 18 février 2026
- 15 avril 2026
- 17 juin 2026

Il est décidé que la thématique de la prochaine commission sera consacrée aux travaux de l'Observatoire sociétal du football Foot Impact.

L'ordre du jour étant épuisé, Hélène Schrub remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et l'engagement collectif, et déclare la réunion terminée. Elle souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

La réunion prend fin à 18h30.

